



## Rapport CHST

Service : HSE

Ref. Doc.: Reunion Spéciale CHST du 23 avril  
20242024

Date: 23/04/2024

IFO

# RAPPORT REUNION SPECIALE CHST DU 23/04/2024

**INDUSTRIE FORESTIERE DE OUESSO**  
Direction Générale

Avril 2024

Le lundi 23 avril 2024 de 11h00 à 12h00, s'est tenue une réunion du Comité d'Hygiène, Sécurité au Travail (CHST) extraordinaire, conformément à l'article 137 de la loi n° 45-75 du 15 mars 1975 portant Code du Travail en République du Congo et à l'arrêté n°9030 du 10 décembre 1986, instituant les comités d'hygiène et de sécurité dans les entreprises.

Présidé par monsieur Erice KIMBEMBE, Coordonnateur HSE cette rencontre a eu lieu dans la salle de réunion de la direction générale, suivi d'une descente sur le terrain au lamellé collé.

Ont pris part :

1. Erice KIMBEMBE, Coordonnateur HSE ;
2. ARNOLD Clément, Responsable Mécanique Scierie ;
3. ALAIN MAZEAU, Resp. de la 2ème transformation et séchage bois ;
4. Cherubin Cabral TATI, Assistant du chef du personnel ;
5. Désiré EKEGNI, Major du CMS-IFO/Chef d'Equipe
6. Eloi César MPOMBA KANDOT ;
7. Calixte ITOUA ONDZE, Délégué du personnel ;
8. Guy Verdier KOLOBIA, Délégué du personnel ;
9. Guy Mesmin MAKOUALA, Délégué du personnel ;
10. Igor BATY NDAMA, Chargé HSE ;
11. Djoveil MOUANGA, Chargé Sécurité ;
12. Merveille BAMANAMIO, Stagiaire HSE ;
13. Docapel Ben Augustin MOMBA, Chef de camp

Le comité a procédé à l'examen de l'unique point inscrit à l'ordre du jour à savoir :

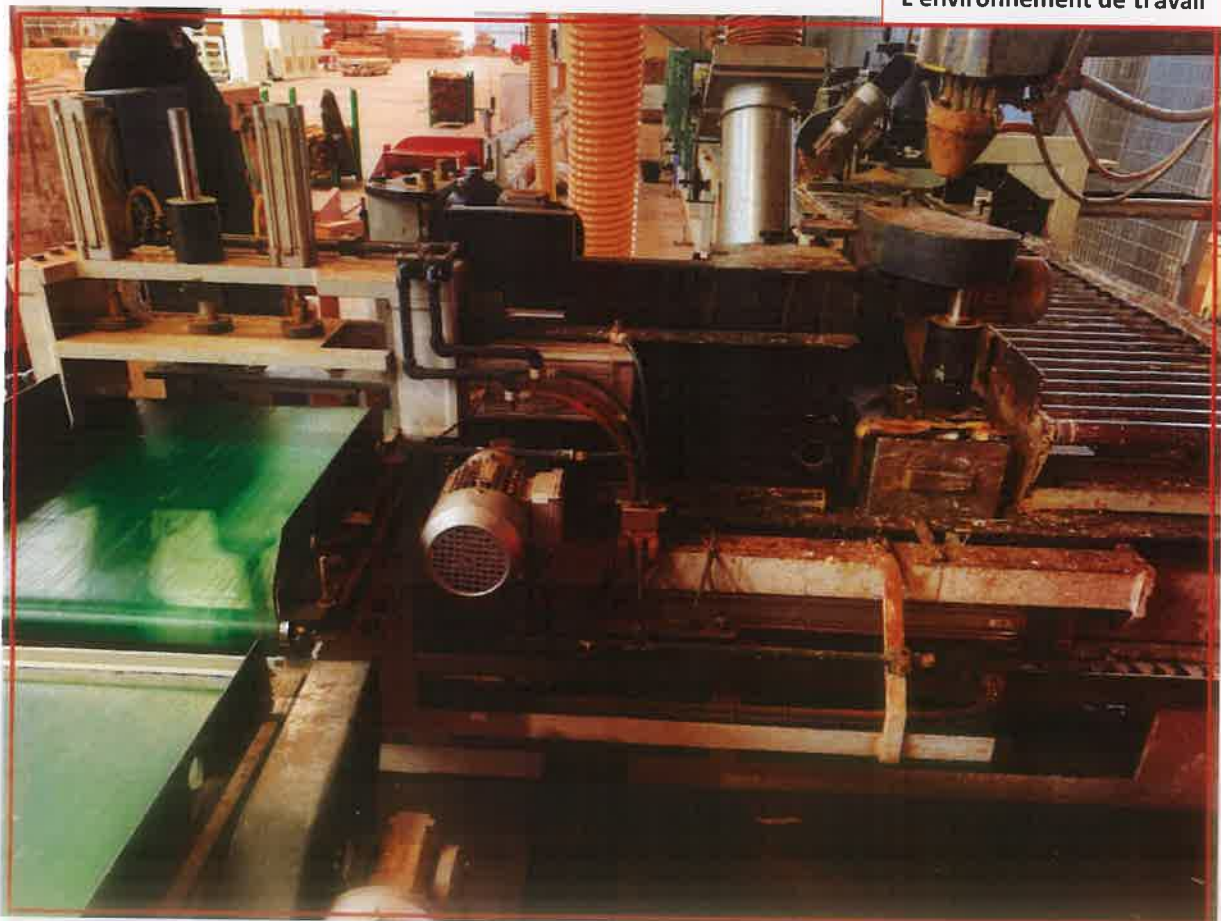
Les causes de l'accident de monsieur BOUA Aymard de Freddy /matricule 5088, survenu le 23 avril 2024 au Lamellé collé.

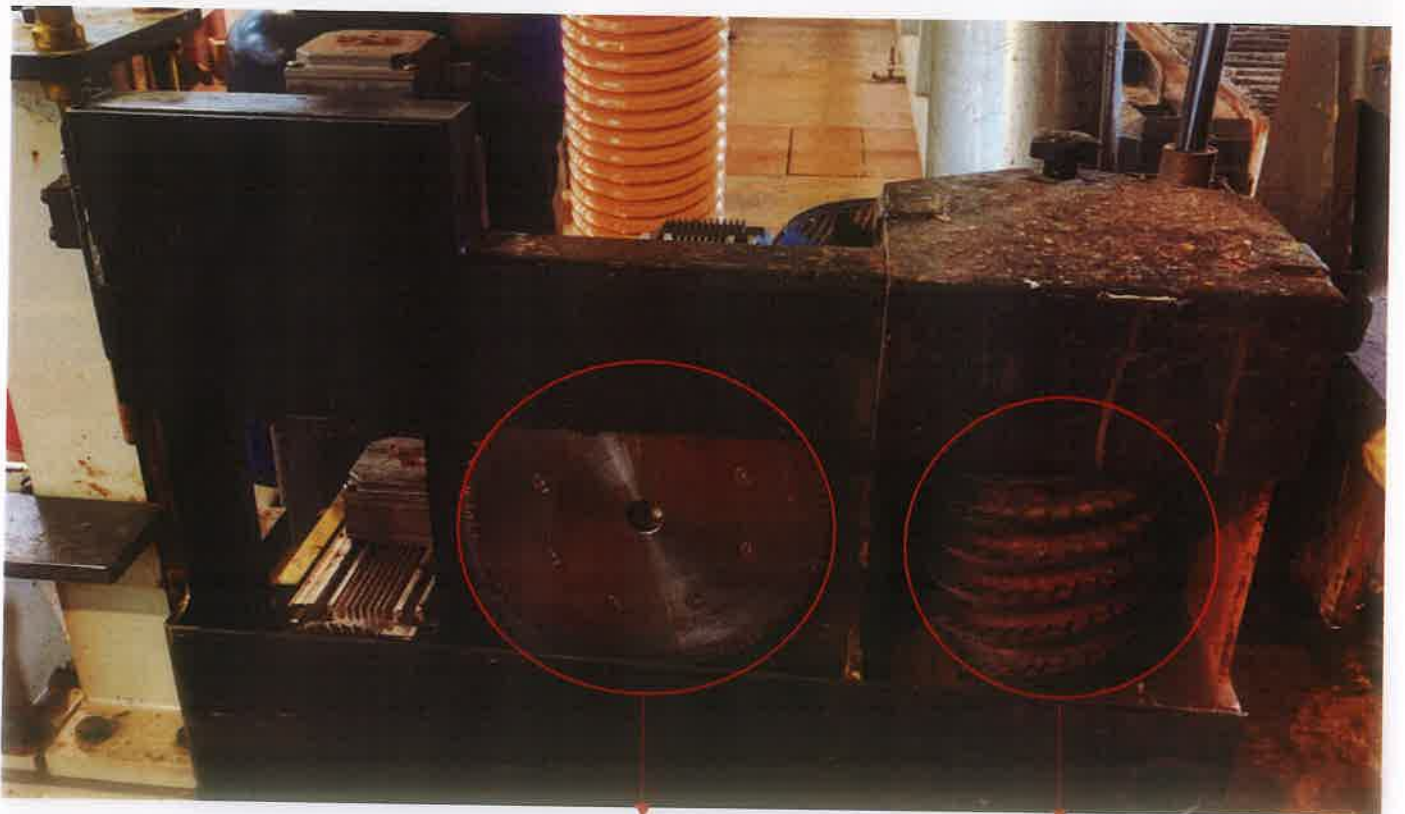
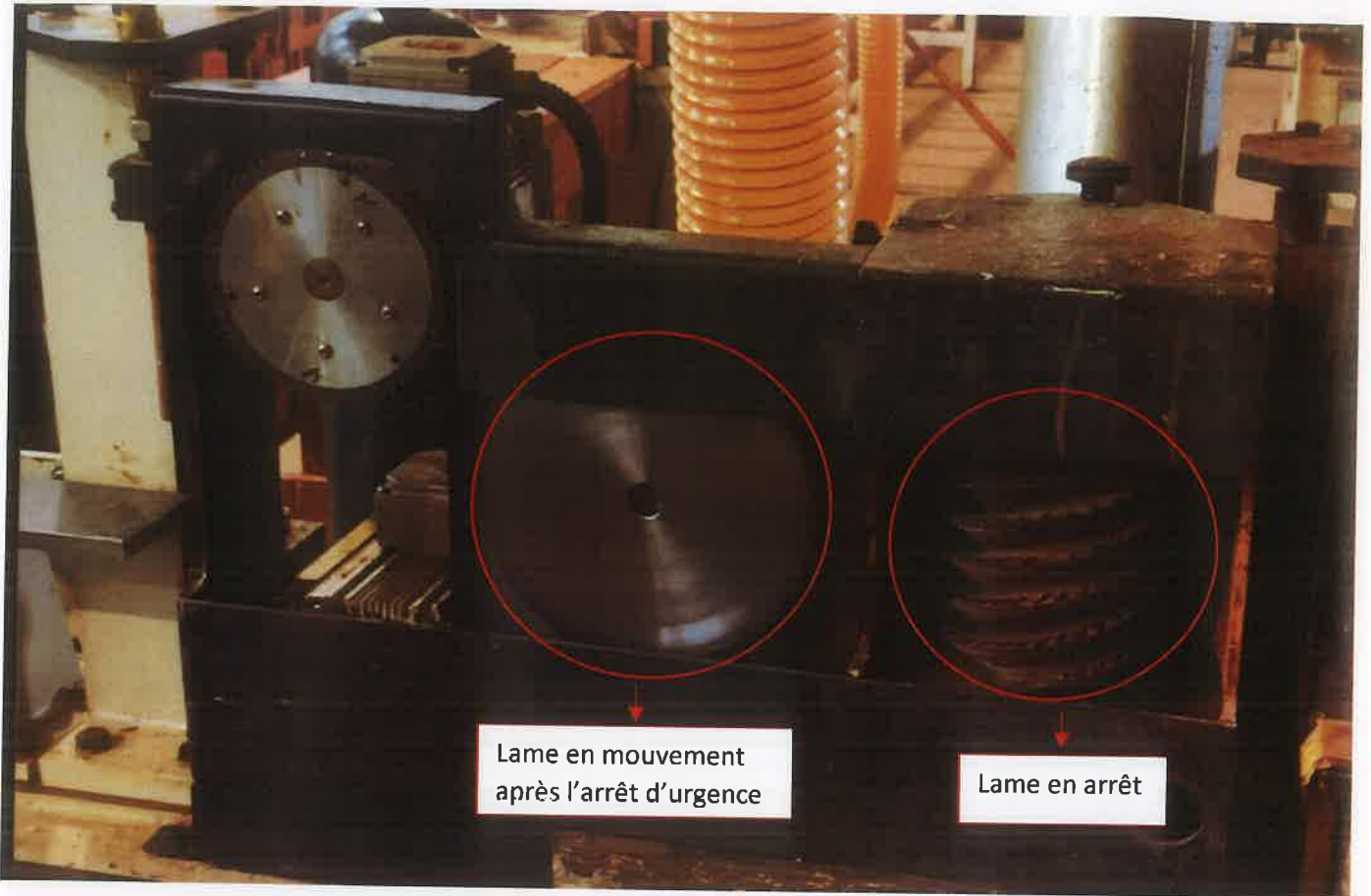
## I. Description des faits

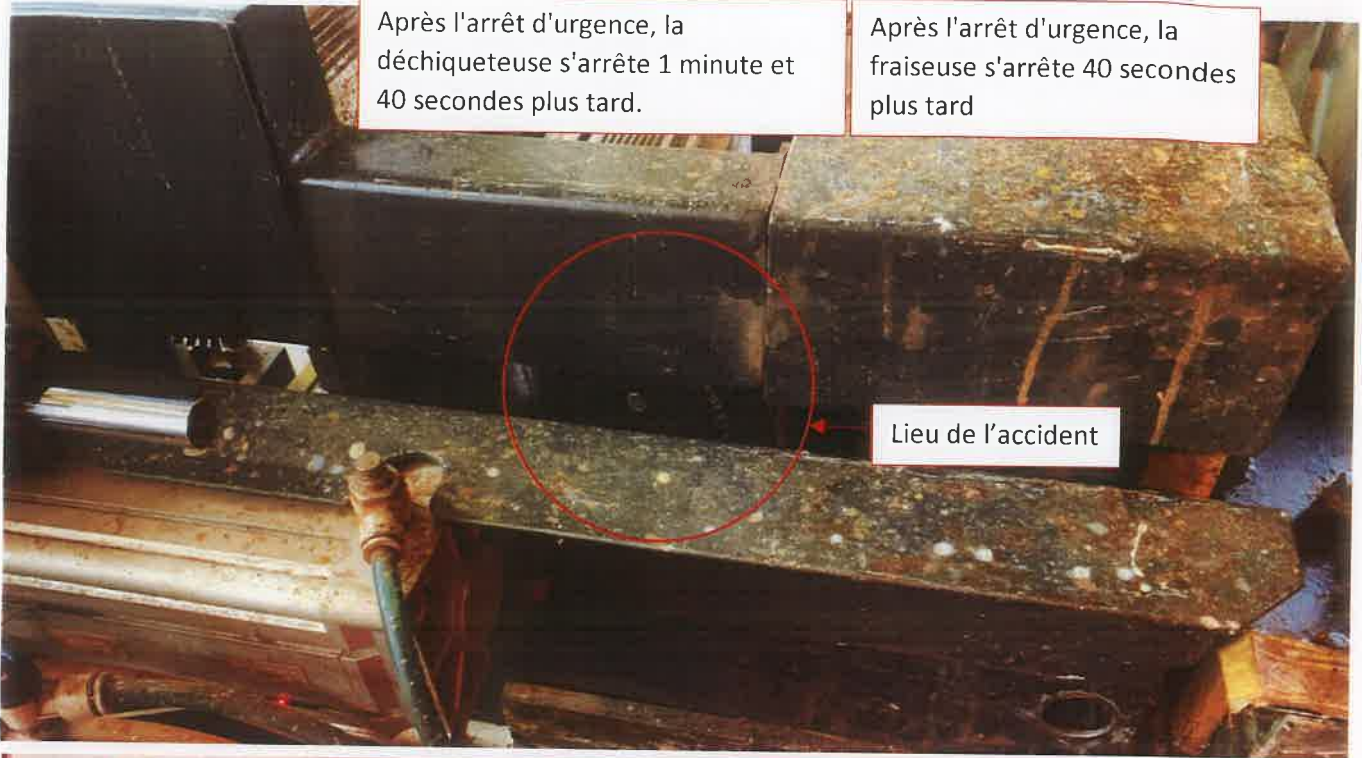
Aux environs de 03 heures 56mn du matin, pendant qu'il voulait régler la machine (la **MIRAI**) en ouvrant le capot juste après avoir actionné la commande d'arrêt, il a été surpris par la lame de la déchiqueteuse qui tournait encore avec l'inertie du moteur, causant ainsi la mutilation de son majeur gauche.



L'environnement de travail







## II. Des Secours

La victime a été évacuée immédiatement au centre médico-social par les témoins de l'accident, pour les premiers soins et par la suite mis à disposition à la CNSS (Ouesso) pour une meilleure prise en charge.

## III. Analyse des causes de l'accident par le comité d'hygiène

Après une descente sur le lieu de l'accident, le comité d'hygiène a relevé ce qui suit :

1. La précipitation pour vouloir rattraper la production après le dépannage qui avait duré plusieurs heures, réduisant le temps de travail.
2. Inattention de l'agent pendant l'exécution du travail.
3. Le faible éclairage à ce poste de travail et le manque de protocole sur l'utilisation de cette machine.
4. La fatigue et le manque d'habitude pour le travail de nuit.

### Risques

- Coupure et mutilation ;
- Blessure et fracture ;
- Entraînement

### Actions correctives

A l'issue de la visite, le comité propose des actions suivantes :

1. Installer des moteurs à frein automatique.
2. Monter des portes sécurisées sur les machines à potentiel élevé de risque d'accident.
3. Renforcer l'éclairage dans l'atelier surtout au niveau des machines pour plus de visibilité.
4. Affecter des HSE au Lamellé Collé pour accompagner les équipes de production compte tenu de la superficie et l'effectif de cet atelier.
5. Mettre en place les protocoles d'utilisation de chaque machine.

6. Associer les utilisateurs et maintenanciers pour plus d'échange lors de l'acquisition des équipements (Machines etc.).
7. Instaurer une pause-café pour l'équipe de nuit afin de maintenir les opérateurs en état d'éveil.
8. Intensifier la sensibilisation sur les risques professionnels, en maintenant les ¼ d'heures sécurité chaque mardi à 14h00 pour l'équipe du matin (sortante) et celle du quart du soir (Entrante).



## Rapport CHST

Service : HSE

Reunion Spéciale CHST du 23 avril  
2024 (2)2024

Date: 23/04/2024 Page 7/8

	Actions à mener	Période	Pilote
1	Installer des moteurs à frein automatique.	Immédiat	Directeur des Usine Responsable de maintenance Resp. de la 2ème transformation et séchage bois Coordonnateur HSE
2	Monter des portes sécurisées sur les machines à potentiel élevé de risque d'accident	Immédiat	Directeur des Usine Responsable de maintenance Resp. de la 2ème transformation et séchage bois Coordonnateur HSE
3	Renforcer l'éclairage dans l'atelier surtout au niveau des machines pour plus de visibilité	Immédiat	Responsable AT Electrique. Resp. de la 2ème transformation et séchage bois
4	Affecter des HSE au Lamellé Collé pour accompagner les équipes de production.	Immédiat	Directeur Général Chef du Personnel Coordonnateur HSE
5	Mettre en place les protocoles d'utilisation de chaque machine.	En cours	Directeur des Usine Responsable de maintenance Resp. de la 2ème transformation et séchage bois Coordonnateur HSE
6	Associer les utilisateurs et maintenanciers pour plus d'échange lors d'acquisition des équipements (Machines etc.).	A l'avenir	Bureau d'étude Directeur des Usine Responsable de maintenance Resp. de la 2ème transformation et séchage bois Coordonnateur HSE



	<b>Rapport CHST</b>		Service :	HSE
			Ref. Doc.:	Reunion Spéciale CHST du 23 avril 2024 (2)2024
			Date:	23/04/2024

7	Instaurer une pause-café pour l'équipe de nuit afin de maintenir les opérateurs en état d'éveil.	A l'avenir	Directeur des Usine Resp. de la 2ème transformation et séchage bois Chef du Personnel
8	Intensifier la sensibilisation sur les risques professionnels, en maintenant les ¼ sécurité chaque mardi à 14h00 pour l'équipe du matin et celle du quart du soir.	Immédiat	Coordonnateur HSE

**Conclusion.**

Les échanges qui ont été faits en salle, suivi de la descente sur le lieu d'accident, ont permis au comité de mieux comprendre les circonstances ou défaillances ayant occasionnées cet accident.

Ainsi, les propositions des actions à mener formulées par le comité visent la prévention d'éventuels risques d'accident de travail, car un accident peut être évité, si et seulement si l'analyse de risques est faite avant, pendant et après l'exécution d'une tâche.

  
  
**Le Président du Comité**  
**Charles MADZOU MBANI**



Liste de présences :  
Réunion Spéciale du 23/04/2024

Date : 23/04/2024  
Lieu : Salle de réunion  
Heure : 11h00-

N°	Mle	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	SIGRATURE
1	1702	MPOMBA KANNTE E	Coordinateur Const	
2	5301	TATI Cheuvreux	Assistant du Cp	
3	5800	ARNOLD Cément	resp. Maintenance	
4	1822	KOLOBI'A Guey-V	DP	
5	1525	ESTUA ENAZE E	SG	
6	1433	MOKOUA LA Guy	DP	
7	5522	MOMBA AOCAPAL BA	chef de Camp	
8	5448	GLAZEAU Alain.	Responsable LC	
9	3816	KIMBEMBE ERICE	Coordo. HSE	
10	5689	MONAN GA NYAVEL	chargé sécurité	
11	5199	BAIZ Igor	chargé HSE	
12		BAMAKANTIO MERELLE	E STAGIAIRE HSE	
13	629	EKEGANI Désiré	Major du CMS/EFO	
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				